



Conseil d'Administration

Président

Dr. Malonga Miatudila

Vice-Président

Prof. Dr. Samuel Mampunza

Trésorière

Dr. Helene Mambu

Directeur Exécutif

Dr. Ngoma Miezi Kintaudi

Membres

1. Dr. Lawrence Shreshley
2. Prof. Dr Antoinette TSHEFU
3. M. Antoine KASONGO
4. ECC-Pasteur Moise GBEMA
5. IMA- Dr. Susan Girais
6. Dr. José NKUNI
7. Dr. Joachim LUBIBA

Kinshasa, le 17 octobre 2024

N/Réf: 823/AKK/DIREX/2024

Avis d'Appel d'offres (AAO)

SELECTION DES FIRMES PRESTATAIRES DE DISTRIBUTION DEVANT EFFECTUER L'ENSEMBLE DU SERVICE DE TRANSPORT POUR LES CAMPAGNES DE DISTRIBUTION DE MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES D'INSECTICIDES (MII) DANS LES PROVINCES DU NORD KIVU ET SUD KIVU POUR LE COMPTE DE SANRU ASBL.

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

DAOI N° 027/SANRU/CAMPAGNE/FM/GC7/2024

Date de publication : 21 octobre 2024

Date de réception : 05 décembre 2024 à 13 heures 30 (heure de Kinshasa)

1. LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) a obtenu une allocation financière du Fonds Mondial dans le cadre de la subvention Malaria pour la période 2021-2024.
2. SANRU ASBL, a été désigné comme Principal Réciendaire (PR) pour l'acquisition, la gestion et la distribution d'une partie des produits pharmaceutiques, médicaux et non médicaux pour la subvention de lutte contre la malaria.

Conformément au plan de mise en œuvre, SANRU asbl se propose d'utiliser une partie de cette allocation, pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché de transport de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) depuis ses entrepôts de Goma et Bukavu vers les zones de santé respectivement des provinces du Nord Kivu et Sud Kivu.

Les détails se rapportant aux différents axes sont contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

3. SANRU asbl souhaite sélectionner un prestataire de service pour l'ensemble des types de transports demandés et invite ainsi, par le présent Avis d'Appel d'Offre, les candidats intéressés à présenter une offre sous pli fermé cacheté pour le transport et la livraison des MII suivant les termes de référence (Annexe 3). Les capacités techniques d'exécution de la mission ainsi que les coûts totaux des offres serviront de base à la sélection des prestataires.

Le regroupement des sociétés n'est pas autorisé dans le présent marché.



Le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française peut être obtenu en version électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous sur simple demande écrite à l'adresse : procurement@sanru.org

Le présent marché est à deux (2) lots identifiés par les portes d'entrée ci-dessous, chaque lot constituant un marché distinct. Il s'agit de :

- 1) Lot 1 : Province du Nord Kivu (Point de prise en charge : Goma)
- 2) Lot 2 : Province du Sud Kivu (Point de prise en charge : Bukavu)

4. Les offres seront accompagnées de la garantie bancaire originale de l'offre par lot (modèle inclus dans le DAO et toute autre forme de garantie sera rejetée) devant rester valide vingt-huit jours après l'expiration de la validité de l'offre, soit le **02 mai 2025** dont les montants par lots sont les suivants :

- a) Lot 1 : 20 000,00 USD
- b) Lot 2 : 20 000,00 USD

SANRU asbl vérifiera les garanties présentées par les soumissionnaires. Les offres des soumissionnaires ayant présenté les garanties (de soumission) non conformes aux dispositions du DAO seront rejetées. La vérification de la garantie porte sur l'originalité du document, le montant et la date de validité exigée.

N.B : Toute offre non accompagnée de la garantie bancaire de l'offres sera rejetée.

5. L'offre comprendra une proposition technique et un plan de déploiement suivant le modèle partagé (en attaché) et une proposition financière, placées sous plis scellés distinct et devra nous parvenir, au plus tard le **5 décembre 2024 à 13 heures 30'** (heure de Kinshasa). L'offre demeurera valide pendant 120 jours, soit jusqu'au **04 avril 2025**.
6. **LE SOUMISSIONNAIRE DEVRA COTER TOUS LES AXES DU LOT CHOISI, SOIT 100%. DANS LE CAS CONTRAIRE L'OFFRE SERA REJETÉE POUR LE LOT CONSIDERE. LE MARCHÉ SERA ATTRIBUE PAR LOT.**
7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des prestataires de service, dans les locaux de SANRU asbl, sis au N° 149 A/B du Boulevard du 30 Juin, dans la Commune de la Gombe, à Kinshasa, le **5 décembre 2024**, à **14 h 00 précises** (heure locale de Kinshasa).
8. Les Soumissionnaires devront répondre à des critères de qualification concernant leurs capacités techniques et leurs expériences. Ils devront :
 - a) Disposer d'une expérience pertinente en RD Congo à datant d'au plus 5 ans et prenant en compte les expériences réalisées dans le transport terrestre et fluvial/Lacustre, la livraison des produits pharmaceutiques et non pharmaceutiques en dehors des produits dangereux ou inflammables tels que le carburant, les combustibles, les lubrifiants, etc. ;
 - b) En plus de cette expérience cumulée, présenter un contrat unique de service similaire (transport) d'un montant d'au-moins **300.000,00 USD** à datant d'au plus 5 ans ;
 - c) Les références techniques de l'entreprise (représentation régionale, sous-traitants, etc.).



Dossier d'appel d'offre sera envoyé, sur simple demande écrite, par courrier électronique. En cas d'expédition sollicitée du Dossier d'Appel d'Offres, les frais y relatifs seront à charge du soumissionnaire. Cet envoi se fera par courrier recommandé avec accusé de réception.

10. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de SANRU asbl, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 16 heures (heure locale de Kinshasa) ou par mail à l'adresse suivante : procurement@sanru.org et ce au plus tard jusqu'à 3 jours avant la date limite de dépôt des offres, soit le **02 décembre 2024**.
11. Une réunion d'échange sera organisée le **06 novembre 2024**, à 10 heures (heure de Kinshasa) avec les potentiels soumissionnaires dans les installations de SANRU asbl sis au N° 149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Kinshasa - Gombe.
- Le Bureau de SANRU asbl répondra par écrit au plus tard le **02 décembre 2024** à toute demande de document et clarification concernant le présent Dossier d'Appels d'Offres.
12. Les offres déposées hors délai seront rejetées.
13. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

SOINS DE SANTE PRIMAIRES EN MILIEU RURAL (SANRU ASBL)
Adresse physique : 149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Kinshasa / Gombe
République Démocratique du Congo
Courriel : procurement@sanru.org

Fait à Kinshasa, le **21 Octobre 2024**

Dr. NGOMA MIEZI KINTAUDI, MPH, Ph.D.
Directeur Exécutif



Retour à la liste
